

Décision n°18-096 relative à l'organisation de la Bibliothèque Diderot de Lyon

Le président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 consolidé fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;

Vu le décret du 5 juin 2014 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon ;

Vu l'avis du comité technique en date du 29 mai 2018 ;

DÉCIDE

Article 1er : Organisation de la Bibliothèque Diderot de Lyon

La Bibliothèque Diderot de Lyon est née en septembre 2012 de la fusion de trois bibliothèques : BIU, bibliothèque de l'ENS, bibliothèque de l'INRP.

Rattachée au Président de l'ENS de Lyon, la bibliothèque est placée sous l'autorité d'une directrice.

Article 2 : Missions de la Bibliothèque

La Bibliothèque Diderot de Lyon a pour mission de servir les besoins documentaires des étudiants, enseignants et chercheurs de la communauté académique lyonnaise.

A compter du 1 septembre 2018 l'organisation de la bibliothèque sera la suivante :

- 2 services : affaires générales et communication
- 4 départements : services au public, collections, Informatique documentaire, Patrimoine et conservation.

Article 3: Publication

La présente décision est soumise à publicité : elle fait l'objet d'un affichage permanent dès sa signature dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers dans les locaux de l'établissement (au siège de l'établissement) ainsi que sur le site internet de l'ENS de Lyon.





Le Président de l'ENS de Lyon,

Jean-François PINTON

Original:

 Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

- Affichage au siège de l'établissement à la date de signature
- Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président 2018 »

